

**Mémoire de l'Alliance pour les arts visuels au
Comité permanent des finances de la Chambre des communes
dans le cadre du
processus de consultation prébudgétaire**

Sommaire

L'Alliance pour les arts visuels canadienne est un regroupement d'organismes de services en arts visuels, en arts médiatiques et en métiers d'art, formé d'artistes, de directeurs de musée d'art, d'éducateurs en art, de conservateurs, de marchands d'œuvres d'art, de centres d'artistes autogérés ainsi que d'organismes d'arts visuels et médiatiques. Nous avons pour objectif d'améliorer les conditions socio-économiques pour les artistes et les institutions d'arts visuels, et de promouvoir la santé de notre collectivité afin que les merveilleux arts visuels et médiatiques canadiens puissent prospérer. En tant que membres de la Coalition canadienne des arts, nous réitérons les priorités citées par la Coalition, et par le secteur dans son ensemble.

Comme toujours, l'Alliance pour les arts visuels apprécie l'occasion de comparaître devant le Comité permanent des finances de la Chambre des communes au cours des audiences de consultation prébudgétaire à Ottawa, Montréal ou Toronto. Une invitation à comparaître peut être envoyée à l'adresse info@visualartsvisuels.ca.

L'Alliance pour les arts visuels recommande ce qui suit pour le budget fédéral 2015 :

- 1. Augmenter le crédit parlementaire du Conseil des arts du Canada de 35 millions de dollars en 2015 en vue d'atteindre à long terme une enveloppe de 300 millions de dollars.**
- 2. Accroître la présence du Canada sur la scène artistique internationale d'ici 2017 en investissant 25 millions de dollars dans la création d'un programme pilote triennal dans le cadre du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, et ce à l'occasion du 150^e anniversaire de la fondation du Canada.**
- 3. Explorer de nouveaux modèles de revenu pouvant soutenir une stratégie culturelle numérique globale qui favoriserait la création, la diffusion ainsi que la participation quant aux contenus culturels canadiens en ligne.**

Première recommandation

Nous appuyons la recommandation de la Coalition canadienne des arts voulant que le crédit parlementaire du Conseil des arts du Canada soit augmenté de 35 millions de dollars en 2015 en vue d'atteindre à long terme une enveloppe de 300 millions de dollars.

Une augmentation de l'investissement à long terme dans des programmes qui encouragent la production, la présentation et la distribution d'art canadien améliore l'employabilité dans notre secteur de même que la qualité de vie dans nos collectivités. Le Conseil des arts a fait preuve d'efficacité dans le soutien du secteur culturel, mais les niveaux de financement actuels ne tiennent pas compte des augmentations de l'inflation, ni du rendement des investissements en financement des arts à l'échelle de l'économie dans son ensemble. Nous avons été heureux de voir dans le budget 2014 que le gouvernement avait prévu une contribution permanente de 25 millions de dollars au crédit parlementaire du Conseil. C'est là un premier pas encourageant qui permet de ramener le financement proportionnel du Conseil aux niveaux des années 1990, et de faire en sorte que le Conseil des arts puisse répondre aux besoins du nombre croissant des organismes d'art qu'il appuie depuis lors¹.

Coût prévu : 35 millions de dollars ajoutés au budget de base actuel (pour un total de 216 millions de dollars).

Période : Répétitive, à partir de 2015.

Financement fédéral

L'investissement dans les arts produit des retombées économiques sous forme de recettes fiscales et de croissance économique locale. Le secteur culturel canadien contribue 46 milliards de dollars au PIB, et chaque 1 \$ d'investissement direct ou indirect dans des activités culturelles génère 3,20 \$ de retombées économiques dont bénéficient tous les Canadiens. Un niveau de financement fédéral plus robuste aide aussi le secteur à tirer parti des contributions par habitant des municipalités, dont bon nombre ont récemment augmenté leurs contributions dans le domaine des arts à l'échelle locale.

Bénéficiaires visés

Cette recommandation donnera un nouvel élan à la création d'emplois et au développement économique, et améliorera l'accès à la culture et aux arts canadiens à l'échelle du Canada. En 2012-2013, le Conseil des arts a financé 1 925 artistes et 2 241 organismes d'arts, au profit d'au moins 1 918 collectivités canadiennes². Plus précisément, près de 35 000 artistes des arts visuels, médiatiques et de métiers³ pourraient éventuellement bénéficier tant des occasions d'emploi que des revenus de

¹ Conseil des arts du Canada, [Resserrer les liens : Plan stratégique 2011-2016](#), octobre 2010.

² Conseil des arts du Canada, [Rapport annuel 2012-2013](#), 2013.

³ Hill Stratégies, [Profil statistique des artistes au Canada - Basé sur le recensement de 2006](#), 2009.

recherche et de développement qu'offre le financement public, améliorant ainsi leurs talents d'entrepreneurs. Selon l'Enquête sociale générale de 2010 de Statistique Canada, 10 millions de Canadiens (ou 3,6 %) de 15 ans ou plus ont visité au moins une galerie d'art publique ou un musée d'art au cours des 12 mois précédents⁴.

Impact

Le secteur culturel contribue à aider le public à comprendre notre culture nationale et notre patrimoine, et à créer un marché du travail et une économie locale qui encouragent l'activité créatrice. Selon Statistique Canada, 4 % de la population active du Canada est employée par le secteur culturel et contribue à l'économie canadienne⁵. En plus du soutien financier direct accordé aux artistes individuels de toutes les disciplines, des organismes artistiques ont versé des cachets à 38 952 artistes, et des organismes financés par le Conseil employaient 2 106 artistes⁶. Les programmes de financement public sont d'importance cruciale pour que les artistes travailleurs indépendants et leurs partenaires d'exposition puissent élargir leurs perspectives commerciales aussi bien au Canada qu'à l'étranger.

L'investissement public dans la création et la diffusion des arts nous permet de présenter notre culture diversifiée à un public plus large et d'améliorer la qualité de vie dans les collectivités. Il provoque des conversations sur ce qu'être Canadien signifie. Il fait en sorte que les Canadiens ont davantage accès aux arts canadiens et à notre patrimoine, et assure une plus grande participation et une appréciation de notre culture chez les gens qui visitent notre pays. En 2012, 19,3 millions de Canadiens ont assisté à des événements artistiques – spectacles, expositions, festivals, lectures et projections – soit une augmentation de 6,7 % par rapport à l'année précédente⁷. Par ailleurs, la participation de bénévoles dans les organismes financés par le Conseil a augmenté de 1,2 %, signe que les Canadiens apprécient leur collectivité culturelle, et 99 % de ces bénévoles considèrent cette participation comme étant un moyen de contribuer à leur collectivité⁸.

Deuxième recommandation

Nous appuyons la recommandation de la Coalition canadienne des arts voulant que 25 millions de dollars soient investis dans la création d'un programme pilote triennal au ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement pour accroître la présence du Canada sur la scène artistique internationale d'ici 2017 et ce, à l'occasion du 150^e anniversaire de la fondation du Canada.

⁴ Hill Stratégies, [Facteurs dans la fréquentation des activités artistiques par les Canadiens en 2010](#), 2012.

⁵ Statistique Canada, [Contribution économique du secteur culturel aux économies provinciales du Canada](#), 2007.

⁶ Conseil des arts du Canada, [Rapport annuel 2012-2013](#), 2013.

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*

Voilà bien longtemps que les arts sont considérés d'importants ambassadeurs culturels. L'image que le Canada présente à ses partenaires commerciaux dans le monde est appuyée par la diffusion des œuvres créatives diversifiées de ses artistes. Il faut investir pour aider les artistes et les organismes d'art à mieux présenter l'image du Canada sur la scène internationale. Le programme pilote produira des avantages pour le secteur culturel en créant toute une gamme de perspectives d'emploi et de sources de revenus ici, dans le pays, améliorera les perspectives d'affaires pour les entreprises canadiennes qui rivalisent sur le marché mondial, et encouragera la croissance du secteur du tourisme.

Le montant recommandé pour le programme pilote servira à des activités de promotion culturelle dans les ambassades, au mouvement des artistes canadiens et de leurs œuvres dans le monde, ainsi qu'à l'expansion du commerce et du développement des affaires.

Coût prévu : 25 millions de dollars.

Période : 2015 à 2017.

Financement fédéral

La Commission du 150^e anniversaire pourrait fournir le financement ponctuel demandé. Il y a eu au ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, au cours des huit dernières années, des coupures budgétaires qui ont diminué sa capacité de présenter les arts en tant qu'ambassadeurs des occasions de commerce. Ce financement ponctuel est l'occasion de remédier à la situation.

Bénéficiaires visés

Cette recommandation a pour but de faire bénéficier directement le secteur du commerce international, l'économie artistique et le secteur du tourisme du Canada.

Impact

Le Canada est bien plus qu'une entité économique qui repose sur l'exportation de ses ressources naturelles brutes. Les arts contribuent grandement à la « valeur ajoutée » que représente l'identité culturelle à laquelle la plupart des pays tiennent tant et sur laquelle ils s'appuient pour stimuler l'intérêt et la confiance à l'endroit de leurs offres de commerce, ce que notre gouvernement fédéral devrait reconnaître. Les artistes canadiens, leurs organismes et leurs œuvres illustrent la géographie et la démographie du pays, de même que son passé, son présent et son avenir. Il est important que l'art canadien soit représenté à l'étranger de sorte que les citoyens du monde puissent mieux comprendre le Canada et sa culture. Les Canadiens sont en droit de s'attendre à un tel investissement en l'honneur du 150^e anniversaire de leur pays.

Troisième recommandation

Nous appuyons la recommandation de la Coalition canadienne des arts voulant que soient explorés de nouveaux modèles de revenu pouvant soutenir une stratégie culturelle numérique globale qui favoriserait la création, la diffusion ainsi que la participation quant aux contenus culturels canadiens en ligne.

En 2004, le Comité consultatif national sur la culture canadienne en ligne nous a avertis que, dans le domaine du contenu culturel en ligne, « là où le Canada n'agit pas, des concurrents étrangers combleront le vide ». Dix ans plus tard, cette prédiction s'est révélée on ne peut plus vraie : l'absence d'investissement par le Canada dans une stratégie numérique globale pour les arts et la culture a creusé le fossé dans notre commerce culturel, avec une bien plus grande quantité de contenu culturel étranger entrant au pays qu'il n'en est exporté. Il est vrai que les consommateurs canadiens bénéficieront d'une meilleure infrastructure Internet dans le cadre de la stratégie Canada numérique 150, mais en l'absence de stratégies correspondantes tout aussi ambitieuses pour le développement de nouveaux contenus culturels canadiens en ligne, le Canada ratera une occasion en or de participer pleinement à ces nouvelles plateformes cruciales, et la nouvelle bande passante risquera d'être submergée de produits étrangers au détriment de la culture canadienne.

Selon la stratégie Canada numérique 150, « Les Canadiens bénéficieront facilement d'un accès en ligne au contenu canadien qui leur permettra de célébrer l'histoire, les réalisations artistiques et la culture de leur pays ». Et pourtant, le programme Canada numérique 150 ne prévoit aucune nouvelle occasion de soutien économique de la création, de la participation ou de la diffusion de contenus culturels canadiens en ligne.

L'évolution rapide de la technologie numérique a eu un effet profond sur tous les aspects des arts visuels et médiatiques. En ce qui concerne les films et les vidéos, toute la chaîne de production, de distribution et de diffusion a été transformée radicalement. Quant aux arts visuels, les nouvelles technologies ont créé pour les artistes, les musées et les galeries des moyens novateurs et passionnants de promouvoir leurs œuvres et de communiquer avec leurs publics. Ces nouvelles occasions s'accompagnent de nouveaux défis, notamment veiller à ce que les droits d'auteur des artistes soient respectés et à ce qu'ils soient rémunérés adéquatement, et s'adapter à un marché mondial dans lequel des circuits de distribution grandement facilités créent un climat plus concurrentiel que jamais. Au fur et à mesure que la technologie numérique s'intègre davantage dans la culture générale, les décideurs ont la responsabilité de saisir ces occasions et de relever ces défis aux fins de la prospérité de la culture numérique canadienne.

En résumé, il nous faut une stratégie globale pour le secteur canadien de la production dans un monde en ligne, de même que les ressources pour mettre en œuvre cette stratégie. L'Alliance pour les arts visuels appuie la recommandation de la Coalition canadienne des arts voulant qu'un comité de la Chambre des communes explore de nouveaux modèles de revenu pouvant soutenir une stratégie culturelle numérique

globale qui favoriserait la création, la diffusion ainsi que la participation quant aux contenus culturels canadiens en ligne.

Coût prévu : 0 \$.

Période : 2015 à 2017

Financement fédéral

La mise en œuvre d'une stratégie culturelle numérique dynamique requiert des ressources considérables. Cependant, celles-ci ne se limitent pas forcément aux fonds publics. À l'heure actuelle, les modalités d'encouragement du contenu culturel canadien reposent sur la perception d'un pourcentage de revenu des câblodistributeurs et fournisseurs de services par satellite⁹. Au fur et à mesure que les Canadiens accèdent au contenu canadien par d'autres moyens, cette source de revenus traditionnelle diminue. Il faut donc concevoir de nouveaux mécanismes en fonction de ce monde en évolution. De nouveaux partenariats fondés sur des intérêts communs sont un moyen crucial d'ajouter au financement public des apports du secteur privé. L'examen exhaustif que nous recommandons permettrait de repérer les partenariats public-privé prometteurs, ainsi que de déterminer des orientations de programmes et les budgets correspondants.

Bénéficiaires visés

Cette recommandation est à l'avantage de tous les Canadiens en facilitant l'accès en ligne à la culture canadienne, en créant de meilleures perspectives pour les artistes canadiens, en encourageant un climat de concurrence sain pour les organismes d'art canadiens et les créateurs de contenu, et en favorisant le développement économique et la création d'emplois à l'échelle locale.

Impact

En cernant les méthodes et moyens de mise en œuvre de stratégies dynamiques et visionnaires pour le contenu culturel numérique et en ligne, le gouvernement du Canada encouragera la diversification des sources de revenus, l'accroissement du nombre de partenariats public-privé, l'évolution des marchés numériques, la création d'emplois, la croissance et la stabilité économiques, ainsi qu'une accessibilité équitable à la créativité et à l'innovation canadiennes pour tous les Canadiens. Ainsi, l'innovation dans le secteur continuera et augmentera, et le Canada se placera en tant que chef de file dans l'économie numérique, menant à un nombre croissant d'emplois et à une productivité accrue dans le secteur des arts pour les années à venir.

⁹ Convergence Consulting Group, [The Battle for the Canadian Couch Potato: Bundling, TV, Internet, Telephone, Wireless](#), avril 2014.